



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 5 mars 2015

L'an deux mille quinze et le cinq mars à dix-huit heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM COMBET - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES FADDI - GILBERT - KAZIMIERCZAK - TAILLANDIER - MM ALBA - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DADY - DURAND (Suppléant) - GODEFROY - JULIE (Suppléant) - LENCOU - MEYSSONNIER - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VICENTE.

N° 2015/27

Objet : EHPAD Résidence « la Grèze » : tarifs 2015
(Annule et remplace la délibération n°2015/09 du 28/01/2015)

Vu la notification du prix de journée 2015 de Monsieur le Président du Conseil Général du Tarn en date du 06 janvier 2015 fixant les tarifs hébergement et dépendance applicables à compter du 1^{er} janvier 2015,

Vu l'arrêté portant fixation des tarifs hébergement et dépendance applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 à l'EHPAD Résidence « La Grèze » de Monsieur le Président du Conseil Général du Tarn en date du 21 janvier 2015, différent de la notification du 06 janvier 2015 portant sur le tarif hébergement pour les résidents de moins de 60 ans,

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée d'approuver les tarifs 2015 de l'EHPAD Résidence « la Grèze », à savoir :

Hébergement (pour les résidents de + de 60 ans)	=	50,55 €
Hébergement (pour les résidents de - de 60 ans)	=	66,22 €
Dépendance GIR 1 et 2	=	19,38 €
Dépendance GIR 3 et 4	=	12,56 €
Dépendance GIR 5 et 6	=	5,33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- fixe les tarifs 2015 de l'EHPAD « Résidence La Grèze » comme détaillés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 10 mars 2015.

Le Président,
Raymond GARDELLE